



Règles d'utilisation des produits phytosanitaires Bayer Espaces Verts dans les espaces publics ou privés

(à partir du 1er janvier 2017)

Produit Bayer	N°A.M.M.	Classement	Délai d'éviction du public (Arrêté du 27 juin 2011)							
			zone "personnes vulnérables"	Zone lieu public / espaces vert / promenade	Zone voirie	Voie considérée comme difficile d'accès	Cimetière (non dédié à la promenade)	Zone de jeux des terrains de sport	Zone non ouverte au public (privée)	
Dés herbants PJT (allées de Parcs, Jardins publics et Trottoirs), Dés herbage Total (DT)										
Valdor FLEX	2090114	H319, H400, H410	[Red zone]		[Red zone]	[Yellow zone]	24 H	↑50m Bât.		
Harmonix KALIFE	2170321	H319	[Red zone]	[Yellow zone]					24 H	↑50m Bât.
Débroussaillants / dés herbant zones herbeuses										
Mileway	2100145	H304, H315, H318, H336, H411	[Red zone]		[Red zone]	[Yellow zone]	24 H	↑50m Bât.		
Spicanet EV	8100006	H226, H304, H315, H317, H319, H335, H336, H373, H400, H410	[Red zone]		[Red zone]	[Yellow zone]	48 H	↑50m Bât.		
Dés herbants sélectifs gazons										
Greenex EV	2020219	H317, H411	[Red zone]		[Red zone]	[Yellow zone]	48 H	↑50m Bât.		
Scanner	9500595	H302, H318, H411	[Red zone]		[Red zone]	[Yellow zone]	24 H	↑50m Bât.		
Dés herbants sélectifs arbres et arbustes										
Ronstar EXPERT	2110010	H319, H400, H410	[Red zone]		[Red zone]	[Yellow zone]	24 H	↑50m Bât.		
Fongicides										
Aliette GREEN	9600386	H319, EUH401	[Red zone]		[Red zone]	[Yellow zone]	24 H	↑50m Bât.		
Dedicatè	2120219	H361d, H400, H410	[Red zone]		[Red zone]	[Yellow zone]	48 H	↑50m Bât.		
Exteris Stressgard	2180039	H317, H400, H410	[Red zone]		[Red zone]	[Yellow zone]	48 H	↑50m Bât.		



Utilisation interdite



Utilisation autorisée à l'exception des zones situées à moins de 50 m des bâtiments de santé en respectant le délai de réentrée et les obligations d'affichage, balisage et les conditions d'éviction du public



Utilisation autorisée en respectant le délai de réentrée et les obligations d'affichage, balisage et les conditions d'éviction du public

voir au dos du document pour plus d'informations concernant l'arrêté du 27 juin 2011 et du 4 mai 2017
*seréférer à l'étiquette pour de plus amples informations

LEXIQUE :**A.M.M.** : Autorisation de Mise sur le Marché**DRE**: Délai de réentrée**ZNT (Zone non Traitée)** : Zone caractérisée par une largeur, en bordure d'un point d'eau, ne pouvant recevoir aucun traitement**Zones fréquentées par des enfants ou élèves :**

- Les cours de récréation et les espaces des établissements scolaires fréquentés par les élèves
- Les espaces fréquentés par les enfants dans l'enceinte des crèches, des haltes-garderies et des centres de loisirs
- Les aires de jeux destinées aux enfants dans les parcs, jardins et espaces verts ouverts au public

Zones fréquentées par des personnes vulnérables :

- Centres hospitaliers et hôpitaux publics ou privés, maisons de santé
- Centres de réadaptation fonctionnelle
- Etablissements accueillant ou hébergent des personnes âgées
- Etablissements accueillant des adultes handicapés ou atteints de pathologie grave

Zone fréquentées par le public hors voirie :

- Parcs, jardins, espaces verts, terrains de sport et de loisirs ouverts au public.

MENTIONS DE DANGER - CLASSEMENT TOXICOLOGIQUE CLP :

- H226** Liquide et vapeurs inflammables.
H302 Nocif en cas d'ingestion.
H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires
- H315** Provoque une irritation cutanée
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
H318 Provoque des lésions oculaires graves
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
H335 Peut irriter les voies respiratoires.
H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.
H351 Susceptible de provoquer le cancer.
H361d Susceptible de nuire au fœtus.
H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
- EUH066** L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
EUH208 Peut déclencher une réaction allergique.
EUH401 Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.
EUH401 Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.



Composition des produits : ALIETTE® GREEN : 80% de fosétyl-aluminium. DEDICATE®: 200g/L tébuconazole, 100g/L trifloxystrobine. Harmonix KALIPE® : 500 g/l d'acide pélagronique. GREENEX® E.V. : 69 g/l de fénoxaprop-P-éthyl, 18,75 g/l de méfenpyr-diéthyl. EXTERIS® STRESSGARD® : 12,5 g/l fluopyram, 12,5 g/l trifloxystrobine. MILEWAY®: 30 g/l d'aminopyralid, 100 g/l fluroxypyr - © Marque déposée Dow AgroSciences. VALDOR® FLEX : 1% d'iodosulfuron-méthyl sodium, 36% de diflufenican. SCANNER® (3): 150 g/l de 2.4 D, 175 g/l de 2.4 MCPA, 35 g/l de clopyralid. SPICANET® EV : 240 g/l de triclopyr, 60 g/l de clopyralid. VALDOR® EXPERT, RONSTAR® EXPERT : 1% de iodosulfuron-méthyl-sodium, 36% de diflufenican. N° agrément Bayer S.A.S : RH02118 - Distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels et application en prestation de services. Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée, consultez <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>. Dernière mise à jour : Septembre 2018

BAYER S.A.S.
 Activité Espaces Verts
 16 rue Jean-Marie Leclair CS 90106
 69266 LYON CEDEX 09 FRANCE

Bayer Service infos Espaces Verts
 N°Vert 0 800 008 401
 APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

Plus d'infos sur notre site internet es-bayer.fr



PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.